



Fiche Signalétique

INTEGO™ Solo Fungicide

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Nom du produit: INTEGO™ Solo Fungicide
Numéro d'homologation, Loi sur 31324
les produits antiparasitaires:
Référence(s) VC: 1837, 1892, 1896; May include other numbers for similar formulations
Produit signalement: Traitement de graine
Intego est une marque déposée de Valent USA Corporation

FABRICANT/DISTRIBUTEUR
VALENT CANADA, INC.
3-728 Victoria Road South
Guelph, Ontario N1L 1C6

NUMÉROS de TÉLÉPHONE d'URGENCE
URGENCE SANTÉ OU
DEVERSEMENT (24 h):
(800) 682-5368
TRANSPORTS (24 h): CHEMTREC
(800) 424-9300 ou (202) 483-7616

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT
Produits agricoles: (800) 682-5368

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Aperçu des urgences

Attention

- Conserver hors de la portée des enfants
- Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée
- Éviter tout contact avec les yeux
- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Toxicité aiguë (Principales voies d'exposition):

Contact oculaire aigu: Pas un irritant oculaire.

Contact cutané aigu: Pas irritant pour la peau. Nocif si absorbé par la peau. Sensibilise pas.

Ingestion aiguë: Ce produit est légèrement toxique en cas d'ingestion.

Inhalation aiguë: Ce produit est légèrement toxique en cas d'inhalation. Évitez de respirer les vapeurs ou le jet.

Signes et symptômes d'effets systémiques: Aucune

Conditions médicales potentiellement aggravées: Aucun à notre connaissance

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368
Numéro de révision: 6

N° de la fiche signalétique: CAN-0387
Date de révision: 04-07-2016

Se reporter à la section 11 pour une discussion complète sur les données toxicologiques dont est issue cette évaluation. Se reporter à la section 15 pour la législation applicable.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Nom chimique	CAS Nombre	Poids / Pourcentage	Objet
Ethaboxam	162650-77-3	15 - 40	Matière active
Others	VARIOUS CAS NOS	40 - 70	Autres ingrédients

Les autres ingrédients, qui sont traités comme des secrets commerciaux, sont des substances autres que l'ingrédient actif contenu dans ce produit. Certains de ces produits peuvent être dangereux, mais leur identité n'est pas divulguée parce qu'ils sont considérés comme des secrets commerciaux. Les risques associés aux autres ingrédients sont exposés dans le présent document. Des informations spécifiques sur les autres ingrédients aux fins de la gestion des risques, des déversements ou de l'évaluation de la sécurité peuvent être obtenues en tout temps par le médecin traitant ou l'infirmière en appelant (800) 682-5368.

4. PREMIERS SOINS

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE (800) 682-5368

Munissez-vous du récipient ou de l'étiquette du produit lorsque vous appelez le centre antipoison ou un médecin ou lorsque vous partez vous faire soigner. Vous pouvez également composer le **1-800-682-5368** pour des renseignements sur les interventions médicales d'urgence.

Contact avec les yeux:

Tenir l'œil ouvert et rincer lentement et délicatement à l'eau pendant 15 ou 20 minutes. Le cas échéant, retirer les verres de contact après les 5 premières minutes, puis continuer le rinçage de l'œil. Faire appel au centre antipoison ou à un médecin pour conseils de traitement.

Contact avec la peau:

Retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à l'eau courante pendant 15 ou 20 minutes. Faire appel au service antipoison ou à un médecin pour conseils de traitement.

Ingestion:

Faire immédiatement appel au centre antipoison ou à un médecin pour conseils de traitement. Faire boire un verre d'eau lentement par la victime si elle est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissement, sauf sur l'indication expresse du centre antipoison ou du médecin. Ne pas administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Inhalation:

Sortir la victime au grand air. Si la victime ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance avant d'administrer la respiration artificielle, et si possible, préférablement par bouche-à-bouche. Faire appel au centre antipoison ou à un docteur pour conseils de traitement ultérieur.

Avis aux médecins:

Aucun

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair: > 210° F

MOYENS D'EXTINCTION: Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre chimique.

LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR (%): indéterminé

LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR: indéterminé

CLASSIFICATION NFPA:

Santé :	0
Inflammabilité:	0
Réactivité :	0
Spécial :	aucun

(Minime–0, légère–1, modérée–2, élevée–3, extrême–4). Ces valeurs sont obtenues par estimation professionnelle. Les valeurs n'étaient pas indiquées dans les formules ou évaluations publiées par la NFPA (National Fire Protection Association).

CONSIGNES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Les gaz émis lors de la combustion de cette matière peuvent être toxiques. Éviter l'inhalation de la fumée ou des embruns émis. Éviter tout contact physique et matériel avec les retombées et produits de ruissellement. Limiter au maximum la quantité d'eau d'extinction. Ne pas pénétrer dans un endroit fermé sans protection complète comprenant un respirateur autonome. Cerner et isoler les écoulements et débris en vue de leur élimination appropriée. Décontaminer les équipements de protection individuelle et le matériel de lutte contre l'incendie avant de les réutiliser. Lire le document en entier.

Produits de décomposition dangereux: Gaz toxiques de produit de mai de: Le cyanure d'hydrogène, Anhydride carbonique, Le monoxyde de carbone, Oxydes de soufre, Oxydes d'azote, divers hydrocarbures, etc.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE VALENT : (800) 682-5368

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE CHEMTREC : (800) 424-9300

SUIVRE LES PRÉCAUTIONS DE LA SECTION 8 : PROTECTION PERSONNELLE

Arrêter la source de déversement si on peut le faire sans risque. Contenir le déversement pour prévenir toute contamination ultérieure du sol, des eaux souterraines et de l'eau de surface. Pour plus d'information sur les mesures en cas de déversement, se référer au Guide Nord-Américain de Réponse de Secours.

Référence UN/NA: Sans objet

Guide des mesures d'urgence:

Sans objet

POUR DÉVERSEMENTS TERRESTRES:

CONFINEMENT: Éviter l'écoulement vers les réseaux d'eaux pluviales et les fossés menant aux voies d'eau. Contenir les déversements à l'aide de produits absorbants secs.

NETTOYAGE: Nettoyer immédiatement tout déversement. Absorber le déversement à l'aide d'un produit inerte tel que du sable sec ou de la terre, puis verser dans un conteneur à déchets chimiques. Laver la zone à l'eau savonneuse. Récupérer également l'eau de lavage avec le produit inerte et verser dans un conteneur à déchets chimiques.

POUR DÉVERSEMENTS AQUATIQUES:

CONFINEMENT: Ce matériel est miscible dans l'eau. Arrêtez ou réduisez la contamination de n'importe quelle eau. Isolez l'eau polluée.

NETTOYAGE: Nettoyer immédiatement tout déversement. Absorber la matière à l'aide d'un produit inerte. Récupérer l'eau contaminé pour traitement ou évacuation.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

L'UTILISATEUR EST TENU DE LIRE ET DE RESPECTER L'ENSEMBLE DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.

Manipulation:

Les pesticides conserver dans l'emballage d'origine. Ne pas stocker ou de transporter près de denrées alimentaires ou aliments pour animaux. Ne pas contaminer les produits alimentaires ou des aliments pour animaux. Ne mettez pas se concentrer dans les aliments ou contenants de boisson. Ne pas diluer se concentrer dans les denrées alimentaires ou contenants de boisson. Lavez complètement avec de l'eau le savon et après manipulation et avant chewing-gum de consommation, de boissons, utilisant le tabac ou employer la toilette.

Stockage:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne stockez pas près de la nourriture ou de l'alimentation. Conservez dans un endroit frais et sec, loin de la chaleur, les flammes et les acides forts.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION/PROTECTION

L'UTILISATEUR EST TENU DE LIRE ET DE RESPECTER L'ENSEMBLE DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.

YEUX & VISAGE: Ne pas laisser ce produit entrer en contact avec les yeux. Tout contact avec les yeux doit être évité en portant des lunettes de sécurité.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Utiliser ce produit exclusivement dans des endroits bien ventilés. Lorsque les conditions d'utilisation du produit émettent des concentrations aériennes, il est conseillé de porter un respirateur approuvé.

PROTECTION de la PEAU & MAIN: Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Minimiser le contact avec la peau en portant des vêtements et des gants de protection. Se laver les mains avant les pauses et à la fin des travaux. Prenez immédiatement hors tension tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Limites d'exposition

Nom chimique	LEMT au Canada
Ethaboxam	aucun
Others	aucun

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme:	Liquide
Couleur:	blanc cassé
Odeur:	Paint-comme
Point d'éclair:	> 210° F
Point d'ébullition:	> 100°C
Densité:	1.120 g/mL @ 20°C
Pression de vapeur:	8.1x10 ⁻⁵ Pa @ 25° C (pure grade)
Constante de Dissociation:	pKa = 3.6 (pure grade)
pH:	8.3 at 1% w/v suspension in water
Viscosité:	63.8 cP at 20°C
Coefficient de Partage Octanol/Eau:	2.7-2.9 (pure grade)
Solubilité:	Miscible dans l'eau

10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable à températures ambiantes normales.
Incompatibilité:	Acides forts
Propriétés d'oxydation/réduction:	Ne constitue pas un oxydant ou un agent réducteur.
Risque d'explosion:	Non explosif.

Produits de décomposition dangereux:

Gaz toxiques de produit de mai de: Le cyanure d'hydrogène, Anhydride carbonique, Le monoxyde de carbone, Oxydes de soufre, Oxydes d'azote, divers hydrocarbures, etc.

HAZARDOUS POLYMERIZATION :

Ne se produira pas.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Toxicité aiguë:

Il n'y a aucune information disponible de toxicologie pour ce produit. Les informations suivantes sont pour le matériel technique.

Toxicité orale LD ₅₀ (rats)	> 5,000 mg/kg	Catégorie de toxicité	IV
Toxicité dermale LD ₅₀ (rats)	> 5,000 mg/kg	Catégorie de toxicité	IV
Toxicité par inhalation LC ₅₀ (rats)	> 2.73 mg/L (4 hr)	Catégorie de toxicité	IV
Irritation d'oeil (lapin)	Non-irritant	Catégorie de toxicité	IV
Une irritation de la peau (lapin)	Légèrement irritant	Catégorie de toxicité	IV
Sensibilisation de la peau (cobayes)	Non sensibilisant	Catégorie de toxicité	Sans objet

CLASSIFICATION DES CANCÉROGÈNES

Nom chimique	IARC - Groupe 1 - (cancérogènes pour l'homme)	IARC - Groupe 2A (Probablement cancérogènes)	IARC - Group 2B (Peut-être cancérogènes)	NTP :
Ethaboxam	non	non	non	N'est pas classée
Others	non	non	non	N'est pas classée

CHRONIQUE/CANCÉROGÉNITÉ:

NEUROTOXICITÉ : Ethaboxam technique auprès neurotoxiques était pas subchronique aiguë ou en études sur la neurotoxicité.

IMMUNOTOXICITY: Technique Ethaboxam auprès était pas Immunotoxiques lorsque testée chez le rat utilisant une plaque formant modifiés dosage.

TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT: Études de toxicité sur le développement à des doses suffisamment élevée pour causer une toxicité maternelle de développement produit effets (lobation anormale du foie) chez le rat. Développement similaire effets n'ont pas été observée chez le lapin.

PROCRÉATION: Ethaboxam technique a été examiné dans une étude de reproduction de rat de 2 générations. Le gain réduit de poids corporel a été noté à 650 ppm (HDT). On a également observé des lésions testiculaires et la fertilité réduite dans les mâles F1 à ce niveau. On a observé le poids corporel et la viabilité diminués à la dose la plus élevée examinée. Le parental, le reproducteur et la progéniture NOAEL étaient de 200 ppm (16.2 mg/kg/jour).

MUTAGÉNITÉ: La toxicité génétique des études montrent que peut causer Ethaboxam auprès chromosome effets numériques (via effets sur mitotique), mais ne cause pas mutations génétiques ou des aberrations chromosomiques.

Se reporter à la section 2 pour un résumé des effets sanitaires adverses potentiels en cas d'exposition à ce produit. Se reporter à la section 15 pour la réglementation concernant ce produit.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

TOXICITÉ AVIAIRE: En fonction de l'EPA désignation, Ethaboxam auprès technique est pratiquement non toxique d'espèces aviaires. Les résultats suivants ont été obtenus à partir de études Ethaboxam auprès de technique:

Oral LD₅₀ bobwhite quail: greater than 2000 mg/kg
Oral LD₅₀ zebra finch: greater than 2000 mg/kg
Dietary LC₅₀ bobwhite quail: greater than 5000 ppm
Dietary LC₅₀ mallard duck: greater than 5620 ppm

TOXICITÉ POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES: Fondé sur l'EPA désignation technique est toxique, Ethaboxam auprès d'espèces d'invertébrés aquatiques. Résultats de l'essai comprennent:

LC₅₀ (96 hr) Fathead Minnow: greater than 4.6 mg/L
LC₅₀ (96 hr) Rainbow Trout: 2.3 mg/L
LC₅₀ (96 hr) Sheepshead Minnow: greater than 3.1 mg/L
EC₅₀ (48 hr) Daphnia magna: 0.35 mg/L
LC₅₀ (96 hr) Mysid Shrimp: 0.42 mg/L
EC₅₀ (96 hr) Oyster Shell Deposition: 0.38 mg/L
EC₅₀ (96 hr) Green algae: greater than 3.6 mg/L

TOXICITE POUR D'AUTRES ORGANISMES NON VISES: La toxicité aiguë par contact pour les abeilles domestiques était une technique Ethaboxam auprès de LD₅₀ supérieure à 100 µg/abeille.

Information supplémentaire au sujet de l'environnement:

Ne décharge pas les effluents contenant ce produit dans les lacs, ruisseaux, d'étangs, les estuaires, les océans ou d'autres eaux à moins que, conformément aux exigences d'un système national de Pollution Décharge élimination (permis et l'autorisation du NPDES) a été avisé par écrit avant la décharge. Ne décharge pas les effluents contenant ce produit en systèmes d'égout sans notification à la station d'épuration locale précédemment autorisé. Pour obtenir des conseils, prenez contact avec votre état l'eau Conseil ou au bureau régional de l'EPA. Ne pas contaminer l'eau lorsque vous vous débarrassez de matériel se laver les eaux.

13. MISE AU REBUT

L'UTILISATEUR DOIT ÉLIMINER TOUT PRODUIT NON UTILISÉ CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES DE L'ÉTIQUETTE.

DISPOSITION DE PRODUIT: Déchets résultant de l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés sur site ou dans un centre de collecte agréé.

DISPOSITION DE RÉCIPIENT: Récipient non rechargeable. Ne réutilisez pas ou ne réutilisez pas ce conteneur. Récipient propre promptement après avoir vidé. Triple rinçage comme suit: Vide le contenu restant en cuve de mélange. Remplir le conteneur 1/4 plein avec du solvant utilisé pour formuler le produit final. Remplacer et serrer les fermetures. Astuce conteneur sur le côté et roulez-la d'avant en arrière, assurant au moins un tour complet pour 30 secondes. Placer le récipient sur sa fin et il pointe plusieurs fois d'avant en arrière. Tourner le conteneur sur son autre extrémité et il pointe plusieurs fois d'avant en arrière. Vider le rinsate en cuve de mélange ou stocker rinsate pour une utilisation ultérieure ou de la disposition. Répéter cette procédure deux fois de plus. Offre pour le recyclage, le cas échéant; disposer autrement dans une décharge ou par incinération

MÉTHODES D'ÉLIMINATION: Consulter la réglementation en vigueur et les autorités locales pour les méthodes approuvées d'élimination de ce produit. Éliminer ce produit selon la réglementation applicable.

14. TRANSPORTATION INFORMATION

Appelation réglementaire pour le transport terrestre:	Non réglementé pour le transport de sol domestique par US DOT ou Canada TDG.
Guide des mesures d'urgence:	Sans objet
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT :	UN 3082 Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, N.O.S. (Éthaboxam), 9, III, Polluant marin
Remarques:	Emballage unique et interne inférieur 5 L (liquid) ou 5 kg net (solides) exclus de la réglementation des Marchandises Dangereuses -- voir IATA Special Provision A197.
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT :	UN 3082 Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, N.O.S. (Éthaboxam), 9, III, Polluant marin
Remarques:	Emballage unique ou intérieure moins de 5 L (liquide) ou 5 kg net (solides) sont exclues de l'marchandises dangereuses - voir IMDG 2.10.2.7.
RÉFÉRENCE EMS :	Pour l'expédition U.S., Guide des Mesures D'urgence No. 171 F-A, S-F

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RÉGLEMENTATION CANADIENNE

Catégorie de risque du SIMDUT: Ce produit a été classifié selon les critères de risque des règlements commandés de produits (CPR) et le fiche signalétique contient toute l'information exigée par le CPR.

Ethaboxam

LISTE EXTÉRIEURE DES
SUBSTANCES - CANADA: Not enumerated

Se reporter aux sections 2 et 11 pour les informations concernant les risques sanitaires associés à l'exposition à ce produit.

Règlements relatifs aux pesticides: Tous les pesticides sont régis par la Loi sur les produits antiparasitaires. Par conséquent, les règlements présentés ci-dessous ne sont pertinents que lorsque les pesticides sont manipulés autrement que dans les applications normales des pesticides. Ceci inclut les rebuts résultant de la fabrication/de l'équipement, des déversements ou d'un mauvais usage des produits, et du stockage de grandes quantités de produits contenant des substances dangereuses ou extrêmement dangereuses.

RÈGLEMENTS PROVINCIAUX: Ce produit n'a déclenché aucun règlement provincial.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Raison de lémission:	Mis à jour le numéro de téléphone d'urgence.
N° de la fiche signalétique:	CAN-0387
Numéro d'homologation, Loi sur les produits antiparasitaires:	31324
Numéro de révision:	6
Date de révision:	04-07-2016
Remplace la fiche émise le:	March 22, 2016
Personne responsable:	Valent U.S.A. Corporation, Corporate EH&S, (925) 256-2803

Les informations fournies dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont fournis de bonne foi et jugés exacts au moment de la préparation de la FDS. Toutefois, dans la mesure compatible avec la loi applicable, Valent Canada, Inc. et de ses filiales ou sociétés affiliées étendent aucune garantie, ne font aucune déclaration, et déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de ces informations. En outre, dans la mesure compatible avec la loi applicable, ni Valent Canada, Inc. ni aucune de ses filiales ou sociétés affiliées représente ou garantit que cette information ou le produit peuvent être utilisées sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'autrui. Sauf dans la mesure un usage particulier et de l'information spécifique, sont expressément mentionnées sur l'étiquette du produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la pertinence de cette information pour leur propre usage particulier de ce produit. Si nécessaire, contactez Valent Canada, Inc. pour confirmer que vous avez l'étiquette du produit le plus courant et le FDS.

La fiche de données de sécurité (FDS) sert à des fins différentes de celles et NE REMPLACE NI NE MODIFIE PMRA-APPROUVÉ (attachée et accompagnant le conteneur du produit). Cette FDS fournit des informations sur l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et personnes manipulant de grandes quantités de produit dans des activités généralement de l'utilisation de produits de santé importante, la sécurité et.

L'étiquette du produit fournit des informations spécifiquement pour l'utilisation du produit dans le cours normal. Utilisation, le stockage et l'élimination des pesticides sont réglementés par la PMRA sous l'autorité de la *Pest Control Products Act* grâce à l'étiquette du produit. Tous classification nécessaire de danger et l'utilisation de précaution appropriées, le stockage et informations sur l'élimination est présentée sur cette étiquette ou l'étiquetage accompagnant le pesticide ou à laquelle référence est faite sur l'étiquette. Il est une violation du droit fédéral d'utiliser un PMRA-produit pesticide homologué de toute manière incompatible avec son étiquetage.

2016 Valent Canada, Inc.